



RCS : RENNES

Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 01183

Numéro SIREN : 530 990 290

Nom ou dénomination : 7 FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2017 sous le numéro de dépôt 13128

**SARL
"7 FINANCES"**

Capital social de 1 000 €
Siège social : Espace Performance - Centre ALPHASIS - BAT.G 1
35760 SAINT GREGOIRE
RCS RENNES 530 990 290

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DES ASSOCIES DE LA SOCIETE « 7 FINANCES »

EN DATE DU 30 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 30 octobre,
A 14 heures 30,

Les associés de la société « 7 FINANCES », Société à Responsabilité Limitée ci-dessus plus amplement désignée, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux du cabinet STRATEYS, sis 1C allée Ermengarde d'anjou, ZAC Atalante Champeaux à (35011) RENNES, sur convocation écrite de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Bertrand DESCOTTES, gérant associé.

Madame Josée LE GLOANIC ép. DESCOTTES, associée, est désignée Secrétaire de séance.

Monsieur le Président devait déclarer l'Assemblée valablement constituée et déposer sur le bureau de celle-ci :

- ☒ la feuille de présence certifiée exacte,
- ☒ un exemplaire des statuts de la société,
- ☒ et le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Monsieur le Président devait alors indiquer aux associés que dans le cadre de la présente Assemblée Générale Ordinaire, il convenait de statuer sur les différents points suivants :

- 1) Constatation de la démission de Monsieur Bertrand DESCOTTES de ses fonctions de gérant de la Société et nomination d'un nouveau gérant en remplacement ;
- 2) Fixation de la rémunération du nouveau gérant ;
- 3) Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités ;
- 4) Questions diverses, s'il y a lieu.

Monsieur Bertrand DESCOTTES devait alors inviter l'Assemblée à passer à l'examen de ces différents points de l'ordre du jour.

I – CONSTATATION DE LA DEMISSION DE MONSIEUR BERTRAND DESCOTTES DE SES FONCTIONS DE GERANT DE LA SOCIETE ET NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT EN REMPLACEMENT

Prenant la parole sur ce point de l'ordre du jour, Monsieur Bertrand DESCOTTES devait indiquer qu'il avait fait part de son souhait de démissionner de ses fonctions de gérant de la société, conformément à l'article 31 des statuts. Corrélativement, il a été proposé de nommer au lieu et place de Monsieur Bertrand DESCOTTES, Monsieur Guillaume DE CHAMPEAUX DE LA BOULAYE.

Une discussion devait s'ouvrir entre les associés, puis un accord étant intervenu, la résolution suivante devait être mise aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

« L'Assemblée des associés prend acte et constate l'effectivité de la démission de Monsieur Bertrand DESCOTTES de ses fonctions de gérant de la Société, avec effet à compter de ce jour.

Les associés décident de nommer en remplacement de Monsieur Bertrand DESCOTTES aux fonctions de gérant, à compter de ce jour et ce, pour une durée indéterminée :

Monsieur Guillaume DE CHAMPEAUX DE LA BOULAYE

Né le 05 octobre 1980 à PARIS (75)

De nationalité française

Demeurant 1, chemin de la Grande Fontaine à (22690) PLEUDIHEN SUR RANCE

Et ce, pour une durée indéterminée. »

Mise aux voix, cette résolution est adoptée
à l'unanimité des associés présents ou représentés

Monsieur Guillaume DE CHAMPEAUX DE LA BOULAYE intervient aux présentes à l'effet de déclarer remplir toutes les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires ainsi que par les statuts de la Société, et n'avoir encouru aucune sanction de nature à lui interdire l'exercice des fonctions de représentant permanent de la société 7 FINANCES.

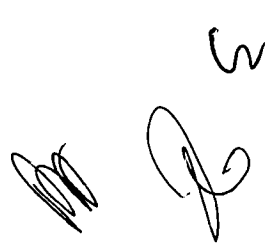
II - FIXATION DE LA REMUNERATION DU NOUVEAU GERANT

DEUXIEME RESOLUTION

« L'Assemblée des associés, après discussion, décide que Monsieur Guillaume DE CHAMPEAUX DE LA BOULAYE sera rémunéré pour l'exercice de ses fonctions de gérant de la Société, à hauteur d'une somme nette mensuelle de MILLE EUROS (1 000,00 €) et ce jusqu'à décision contraire des associés sur ce point.

Le gérant aura également droit au remboursement de ses frais professionnels sur justificatifs. »

Mise aux voix, cette résolution est adoptée
à l'unanimité des associés présents ou représentés



III – POUVOIRS POUR LES FORMALITES

Monsieur le Président devait indiquer que, suite à la décision précédente, il convenait de procéder à diverses formalités.

Aux fins d'accomplissement de ces formalités, il devait alors inviter l'Assemblée des associés à prendre la décision suivante :

TROISIEME RESOLUTION

« Tous pouvoirs sont confiés à la SELAS STRATÉYS, Société d'Avocats, sise 1C allée Ermengarde d'Anjou, ZAC Atalante Champeaux à (35011) RENNES CEDEX, à l'effet de procéder aux formalités relatives aux décisions adoptées ci-dessus. »

Mise aux voix, cette résolution est adoptée
à l'unanimité des associés présents ou représentés

IV – ET QUESTIONS DIVERSES, S'IL Y A LIEU

Les associés devaient préciser et prendre acte que la nomination de Monsieur Guillaume DE CHAMPEAUX DE LA BOULAYE aux fonctions de gérant s'inscrivait dans un projet de cession d'une partie de sa participation au capital par Monsieur Bertrand DESCOTTES à son profit, et ce à hauteur de 20 %.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant intervenir au titre de la rubrique « Questions diverses », l'Assemblée devait être levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et le Secrétaire de séance.

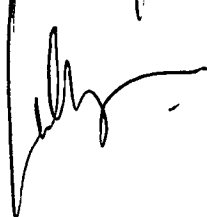
Monsieur Bertrand DESCOTTES
Président de séance



Madame Josée LE GLOANIC ép. DESCOTTES
Secrétaire de séance



Monsieur Guillaume DE CHAMPEAUX DE LA BOULAYE
« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »

Bon pour acceptation des fonctions de gérant.


le 09/11/2017
Dépôt N° 13128

Monsieur Bertrand DESCOTTES
9 rue Paul Gauguin
35760 SAINT GREGOIRE

SARL 7 FINANCES
Espace Performance - Centre ALPHASIS - BAT.G1
35760 SAINT GREGOIRE

Par lettre remise en mains propres contre décharge

Rennes, le 2 octobre 2017

Cher Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir prendre acte de la démission de mes fonctions de gérant de la société 7 FINANCES, SARL au capital de 1 000 €, dont le siège social est sis Espace Performance - Centre ALPHASIS - BAT.G1 à (35760) SAINT GREGOIRE, immatriculée auprès du RCS de RENNES sous le numéro 530 990 290, et ce avec effet à compter de la date de l'Assemblée ou de la décision des associés qui procèdera à mon remplacement.

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Monsieur Bertrand DESCOTTES